

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *AUPOIL Lise*

de *Formation Musicale de Replonges*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 16,25 /20

Mention : *Très Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *DOMBEY Lola*

de *Formation Musicale de Replonges*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 14,96 /20

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *GOURDEAU Estelle*

de *Formation Musicale de Replonges*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 14,25 /20

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *MAJEWSKI Stanislas*

de *Formation Musicale de Replonges*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 11,72 /20

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *MATRAY Éloïse*

de *Formation Musicale de Replonges*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 16,39 /20

Mention : *Très Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT